

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION SYNDICALE

du jeudi 25 novembre 2021 à 19h00

Présents : M. Christian DUHAUT – Président, M. Frédéric CHAUD – vice-président, M. Philippe MENDEZ-DIAZ – vice-président, M. Franck GONNORD, Mme Angélique ROJAS, M. Patrick BERNARD

Excusés représentés : M. Michel FERREIRA – vice-président

Excusés : M. Jean-Marc CÉLIÈ

Membre en exercice : 8 – **Votants :** 7

Le Président de l'assemblée désigne Mélanie Eymery comme secrétaire de séance.

1 – Tarif de l'assainissement 2022

Contexte :

- Monsieur le Président indique les tarifs actuellement en vigueur pour la facturation assainissement :
 - Prix de l'abonnement, depuis 2021 : 50 euros
 - Prix du m³, depuis 2020 : 1,31 euros

Proposition de Monsieur le Président :

- Conserver les tarifs actuellement en vigueur.

Vote : POUR à l'unanimité

2 – Groupement de commande pour la mise en séparatif et le renouvellement du réseau d'eau potable sur la commune de La Motte-Saint-Martin – Route de La Molière

Contexte :

- La commune de La Motte-Saint-Martin prévoit la mise en sécurité de la route de la Molière (entre la Mairie et le garage de la croix) :
 - Création de trottoirs, de passage piétons, etc ...
- Ces travaux prévoient également la réfection des réseaux d'eau potable et de la mise en séparatif de l'assainissement de ce tronçon.
- Il convient d'établir une convention entre le SIARV et la commune de La Motte-Saint-Martin pour la réalisation de ces travaux, via un « Groupement de commande »
- L'estimation du maître d'œuvre Alp'Etudes pour la part SIARV est : 145 314 euros TTC

Proposition de Monsieur le Président :

- Autoriser le Président du SIARV à signer la convention de groupement de commande avec la commune de la commune de La Motte-Saint-Martin pour les travaux de mise en séparatif de la route de la Molière.

Vote : POUR à l'unanimité

Questions diverses :

- Néant

Fin de séance à 19h25